news.belgium

06 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 6 février 2004

Composition des conférences interministérielles

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé la composition des conférences interministérielles.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé la composition des conférences interministérielles.

Les 21 Conférences interministérielles de la législature précédente ont été provisoirement confirmées. De nouvelles propositions seront faites après l'installation des nouveaux gouvernements régionaux et communautaires afin de procéder à un regroupement fonctionnel des Conférences interministérielles. Ces réunions ont pour but d'harmoniser les travaux des différents gouvernements.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

